

SOINS NON PROGRAMMÉS DENTAIRES

UN CONSTAT DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Plusieurs constats ont été dressés par les chirurgiens-dentistes de la CPTS Caluire. Tout d'abord la difficulté pour les habitants de trouver un dentiste disponible pour un soin non-programmé à effectuer dans les 72 heures, mais aussi que la prise en charge de certains de ces patients pouvait compliquer l'organisation des cabinets, et qu'il n'existait pas d'offre de prise en charge rapide de ce type de soin sur le territoire.

C'est pourquoi l'association a souhaité proposer à tous les habitants du territoire la possibilité d'obtenir un rendez-vous chez un chirurgien-dentiste dans les 72 heures pour un problème dentaire.

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF

Le dispositif a été conçu entre janvier et avril 2023, avec la définition des règles et du cadre d'application, de la procédure, et l'écriture d'une convention cadre fixant l'organisation entre les praticiens et la CPTS. Un outil a également été créé pour gérer les créneaux via google sheet et son drive. Ensuite, le dispositif a pu être utilisé entre mai et décembre 2023. En parallèle, la version de gestion du dispositif à partir du site internet de l'association a été développée, et une communication auprès des professionnels de santé de la CPTS et des institutions a eu lieu.

La gestion complète à parti du site internet s'est faite en janvier 2024.

FONCTIONNEMENT DE LA PRISE DE RENDEZ-VOUS

Le dispositif mis en place repose sur une procédure bien définie. Tout d'abord, les chirurgiens-dentistes adhérents s'inscrivent sur le site internet dédié et y renseignent les créneaux de 30 minutes qu'ils peuvent accueillir selon leurs disponibilités. L'ensemble des professionnels de santé adhérents de Caluire peut alors consulter ces créneaux disponibles sur le site. Lorsqu'un patient fait part d'un problème dentaire à l'un de ces professionnels, celui-ci constate la véracité du problème et peut alors réserver un créneau affiché en ligne. Le rendez-vous doit ensuite être impérativement confirmé par le patient ou son proche aidant auprès du dentiste retenu, afin d'éviter les absences. Les créneaux proposés sont ceux disponibles dans les 72 heures et jusqu'à 16h la veille.



CPTS Caluire

Ville Amie des Aînés depuis 2016
Caluire Et Cuire (69)

OBJECTIFS :

- Proposer une offre de soins dentaires non programmés pour répondre aux besoins de santé de tous les habitants ;
- Permettre aux praticiens d'organiser leur cabinet pour proposer des créneaux de disponibilités pour ce dispositif ;
- Compenser financièrement la participation au dispositif ;
- Répondre aux objectifs de la mission contractuelle d'organisation des soins non programmés.

PRATIQUE :

- Conception du dispositif ;
- Gestion à partir du site internet ;
- Inscription des disponibilité par les chirurgiens-dentistes ;
- Prises de rendez-vous par les professionnels de santé pour leurs patients.

Une communication a été menée dès le lancement pour informer les professionnels de santé et les institutions, et une publicité régulière est assurée via le site internet et le réseau LinkedIn. Depuis janvier 2024, la gestion du dispositif se fait entièrement via le site web, permettant à tous les adhérents de visualiser et de réserver facilement les créneaux.

Ce dispositif est toujours en application à ce jour et devrait se pérenniser.

En 2023, 47 personnes ont été prises en charge par ce dispositif, 117 créneaux d'une demi-heure de SNP avaient été donnés par les dentistes, 7 praticiens participaient. En 2024, pour l'instant, 13 personnes ont pu bénéficier de ce dispositif et 72 créneaux d'une demi-heure ont été donnés, 8 praticiens participent.



La CPTS Caluire
présente

**Les Soins Non Programmés
Dentaires**

**Vous souffrez d'un
problème dentaire**
adressez vous à un professionnel
de santé de Caluire
(pharmaciens, médecins, infirmiers,)

RDV dans les 72 heures max.
(selon disponibilité)

**CPTS
CALUIRE**
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville de Caluire et Cuire, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com

